

REVUES SCIENTIFIQUES, LECTORAT ET NOTORIÉTÉ

Approche méthodologique

Robert Boure¹ et Marie-Gabrielle Suraud²

Les sociologues de la culture l'ont maintes fois relevé, l'étude du ou des publics n'est jamais innocente, ni pour le chercheur, ni pour le gestionnaire, le second pouvant espérer trouver dans les analyses du premier non seulement des outils opératoires pour résoudre quelques questions pratiques qu'il se pose au nom de l'efficacité, mais aussi une source de légitimité pour ses actions futures. Elle ne l'est pas davantage pour le financeur, le plus souvent public, qui entend rationaliser périodiquement ses systèmes d'aide, tout en justifiant ses décisions par des arguments scientifiques. Sans la référence à un argumentaire "objectif", produit par un tiers faisant autorité, les mesures adoptées pourraient ternir l'image de mécène éclairé qu'il aime encore se donner, malgré un discours de plus en plus gestionnaire.

L'étude des publics se révèle aussi particulièrement complexe. Tout d'abord en raison de questions méthodologiques (le public est-il

¹ Professeur à l'Université de Toulouse III, chercheur dans l'équipe CTPS-LERASS.

² Maître de conférences à l'Université de Toulouse III, chercheur dans l'équipe CTPS-LERASS.

défini par des intérêts communs, un lien social, des représentations communes...? Faut-il parler du public ou des publics¹?), puis, en raison de la multiplicité des thématiques susceptibles d'être abordées, et enfin à cause des techniques d'investigation à mettre en œuvre.

S'agissant du (des) public(s) des revues scientifiques, l'innocence du chercheur est un leurre, car celui qui prend la revue comme objet manque singulièrement de recul, ne serait-ce que parce qu'il utilise ces périodiques dans sa vie professionnelle pour actualiser et parfaire ses connaissances, participer au débat scientifique, gérer sa carrière... L'étude du (des) public(s) est d'autant plus délicate que les travaux auxquels l'on peut se référer sont rares tant sur le plan théorique qu'empirique, surtout en raison de l'étroitesse du microcosme des chercheurs impliqués dans ce domaine². En outre, les approches proposées, quand elles ne sont pas à la remorque des codifications spontanées des acteurs, sont variées à l'extrême: analyse de la place des revues dans les pratiques informatives (que lit-on pour informer et s'informer?), approches de type bibliométrique ou scientométrique permettant de mieux cerner la notoriété d'une revue, enquêtes sur le lectorat de tel ou tel périodique, travaux socio-économiques relatifs au marché des revues scientifiques³ ou sémiolinguistiques... Bref, on est toujours orphelin de travaux transversaux qui, articulant judicieusement théorie et empirie, feraient office de publications de référence⁴.

¹ Peut-on se contenter d'une définition aussi générale que celle-ci: "Public: ensemble des personnes appartenant à des catégories de niveau socioculturel analogue et qui, par suite d'un intérêt commun, assistent au même genre de spectacles ou de conférences, lisent des journaux et des livres de type analogue", P. FOULQUIER, *Vocabulaire des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 1978, p. 286.

² Les recherches sur les revues sont surtout le fait de chercheurs isolés ou appartenant à de petites équipes, et qui relèvent de disciplines différentes. Par ailleurs, elles sont éclatées au niveau thématique et bénéficient d'une faible visibilité. Dans cet état de souffrance théorique et empirique, la question du lectorat est rarement posée. Ainsi, un ouvrage récent largement consacré aux revues savantes, ne contient-il aucune analyse significative sur ce thème: B. DIDIER, A. M. ROPARS (dir.), *Revue et recherche*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1994.

³ On trouvera des informations et des références utiles dans R. ESTIVALS (dir.), *Les sciences de l'écrit. Encyclopédie internationale de biologie*, Paris, Retz, 1993.

⁴ Cette lacune est d'autant plus gênante que le public est non seulement une des raisons d'être des revues –personne n'a envie de s'investir dans une revue qui n'est pas lue–, mais encore une clé de voûte du financement, les organismes d'aide étant peu disposés à soutenir durablement des périodiques dont la diffusion reste confidentielle.

L'objectif de ce travail est plus modeste. Il peut se résumer en une interrogation centrale: comment aborder les questions du public dans une perspective de sciences sociales? Il s'agit d'aller au-delà des énoncés d'évidences ou d'approximations tels que: "le public est *bien évidemment* limité aux chercheurs", "la revue est faite par les chercheurs pour les chercheurs", "elle est l'outil essentiel du débat scientifique", formulations rencontrées fréquemment dans la littérature académique. Il s'agit souvent de raccourcis commodes pour éviter de s'interroger sur le "caché" et, en l'occurrence, sur l'hétérogénéité scientifique et sociale de la population des chercheurs, de ses productions, de ses stratégies et de ses conflits, de son évolution structurelle, de ses pratiques de lecture et d'information, de ses représentations. Une approche scientifique devrait en préalable constituer le public en objet, au-delà des définitions "naturelles" reposant sur les stéréotypes, le flou et le pré-construit.

Si l'on part de l'hypothèse qu'une revue scientifique¹ tire sa raison d'être et ses possibilités d'existence, moins de moyens matériels que de la nature et de la vigueur d'un projet éditorial lui permettant:

- d'intervenir dans le débat scientifique, principalement à travers la publication de résultats appelant l'aval de "pairs",
- d'insérer une équipe éditoriale dans un tissu institutionnel et de l'articuler à certains réseaux de sociabilité qui contribuent au maillage de l'ainsi nommée "communauté scientifique",
- de provoquer des effets au niveau des représentations, des pratiques et des stratégies individuelles ou collectives de reconnaissance, de légitimation, de gestion des carrières (...),

il est indispensable, dans un premier temps, de se tourner vers le concept de communication scientifique entre chercheurs. En effet, ce concept qui, par ailleurs, renvoie à la structuration du champ scientifique entendu comme découpage du champ social organisé de façon spécifique, permet de contextualiser les questions que l'on est susceptible de se poser à propos du public. Il sera ensuite possible de dégager quelques pistes méthodologiques pouvant être utilisées par des travaux s'appuyant sur une recherche empirique, plus particulièrement

¹ Dans cette perspective, toute revue savante doit être analysée autant à partir de son contenu qu'à travers la régulation qu'elle assure à l'intérieur d'un champ scientifique.

pour traiter des questions relatives au lectorat et à la notoriété, objets à construire et à mettre mutuellement en perspective en raison de leurs apparentes relations (le lectorat semble contribuer à la construction de la notoriété tandis que cette dernière paraît contribuer à l'édification du lectorat).

I. Revue et communication entre chercheurs

L'activité scientifique est souvent examinée en tant que production. Mais elle peut aussi s'analyser sous l'angle de la communication, que l'on prenne ce concept dans son acception la plus banale, la transmission, la circulation d'"informations", ou la plus élaborée, la relation, l'interaction ou l'intercompréhension (A). De là à penser que la communication scientifique, voire la science, sont d'abord une conversation, bien souvent conduite par articles interposés, au sein de laquelle l'argumentation occupe une place de choix, il n'y a qu'un pas que certains franchissent plus ou moins allègrement (C). D'autant que le contrat de communication, contrat de lecture quand il s'agit de productions écrites, semble laisser un espace pour la rhétorique, car la question de l'efficacité est aussi posée (B): communiquer pour un chercheur, c'est également mettre en œuvre une activité de persuasion à l'intérieur d'un champ où la polémique est collectivement vécue comme un préalable à la validation des résultats et à leur reconnaissance par les "pairs".

A. Revue, communication et structuration du champ scientifique

1. *L'impératif communicationnel*

On peut, dans une première approche, définir la communication scientifique comme la *transmission* entre chercheurs de connaissances¹ et de protocoles expérimentaux produits au cours des investigations théoriques et empiriques. L'information est recherchée soit

¹ Selon T. KUHN, la "science normale" engloberait les travaux, par ailleurs fort utiles, des fourmis de la recherche, et la "science révolutionnaire" consisterait en des recherches en rupture conceptuelle par rapport aux précédentes (*La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983).

pour elle-même, soit pour sa capacité à générer d'autres informations qui, à leur tour, en produiront de nouvelles¹.

Ces connaissances, formulées à travers des langages spécifiques –le fameux jargon scientifique, bien souvent dénoncé par les “profanes” qui le vivent comme une exclusion–, sont versées dans le *débat scientifique*, où elles viennent se confronter aux positions existantes. Thomas Kuhn limite la portée de ce débat en relevant qu'on ne peut utiliser légitimement ce terme que lors d'un changement de paradigme. Dans la “science normale”, l'échange scientifique se ramènerait à une discussion destinée à vérifier l'adéquation entre les nouvelles propositions et le paradigme existant.

Quoiqu'il en soit, tout résultat non communiqué à la “communauté scientifique” n'existe pas pour cette dernière et un chercheur qui ne communique pas s'exclut lui-même (“publier ou périr”, dit l'adage). Par analogie avec les travaux de Habermas et avec tous les risques inhérents à ce genre de transposition, on peut parler d'“espace public scientifique” pour désigner cette fraction de la société à l'intérieur de laquelle s'organise, à travers un débat critique, la participation active à la production de connaissances en vue de la formation d'un consensus relatif et transitoire.

Chaque chercheur est donc tenu de communiquer, c'est-à-dire de mettre en forme ses travaux par la médiation d'un langage spécialisé, aux fins de les faire connaître à ses “pairs” pour avalisation², ainsi que de s'informer sur les recherches passées et en cours dans son domaine de compétence. Il est, dès lors, amené à développer des stratégies de communication qui prennent en compte non seulement des impératifs scientifiques tels que la production de résultats, leur formulation permettant leur vérification, mais aussi des considérations plus triviales telles que la visibilité sociale, la gestion de la carrière, le positionnement par rapport aux institutions scientifiques qui contrôlent la légitimité et dispensent des avantages matériels et symboliques, éventuellement au nom de l'État. Parce qu'elles recherchent avant tout l'efficacité, ces stratégies peuvent sembler assez proches de celles qui sont élaborées dans d'autres activités sociales, la politique par exemple.

¹ B. LATOUR, “Le dernier des capitalistes sauvages. Interview d'un biochimiste”, *Fundamenta scientiae*, vol. 4, 1983, p. 305 et sv.

² Dans ses travaux sur la pratique scientifique, le sociologue américain R. K. Merton met fortement l'accent sur les rapports entre communication et validation (*Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, The University of Chicago Press, 1973).

2. *Les revues savantes*

Un large accord existe chez les historiens des sciences pour souligner le rôle de l'écrit dans le progrès général des sciences: communication différée dans l'espace et le temps, l'écrit permettrait, mieux que l'oral, de se dégager de l'immédiat et des approches phénoménologiques, d'atteindre un degré d'abstraction élevé, d'argumenter avec rigueur (rationalité et logique) ou avec autorité (efficacité), de produire une information exhaustive; il faciliterait également l'actualisation et la conservation des connaissances... Quoiqu'il en soit, l'écrit et les supports imprimés sont les canaux de communication scientifique les plus répandus dans le monde, toutes disciplines confondues. Ce sont aussi les plus valorisés par les chercheurs dans leurs pratiques professionnelles.

Parmi les supports écrits, la revue occupe la place centrale depuis 1665, date de création de la première revue, *Le Journal des Sçavants*. Ce constat doit être nuancé selon les disciplines¹. Toutes les revues scientifiques ne sont pas, en outre, équivalentes puisque les chercheurs produisent de la "distinction" en fonction des systèmes de valeurs dominants dans le champ scientifique (cf. Bourdieu). Publier un article dans l'une d'entre elles est le signe tangible d'une reconnaissance scientifique et sociale des "pairs".

Ce rôle n'est pas seulement lié aux qualités formelles, techniques et économiques du support: souplesse, périodicité et rapidité de publication des résultats garantissant l'antériorité des connaissances nouvelles, modicité des coûts de fabrication en comparaison avec les livres... Il est surtout dû au fait que la revue, grâce à la procédure de l'évaluation par des arbitres anonymes, incarnant en théorie la légitimité, répond aux conditions permettant de satisfaire la controverse et la validation. Ces conditions posées institutionnellement par les autorités de référence favorisent la reproduction de la pratique scientifique des savants et des institutions². A contrario, les modes de communication qui s'affranchissent peu ou prou de l'arbitrage (littérature

¹ Ainsi, par exemple, en histoire ou dans certaines branches de la science politique, tout chercheur "reconnu" se doit, à côté d'articles, de publier au moins un ouvrage.

² Sur ce point, cf. R. BOURE, "Sociologie des revues", *Réseaux*, n° 58, mars-avril 1993; IDEM, "Communication scientifique" et "Revue scientifique", articles à paraître en 1996 dans le *Dictionnaire de la communication*, Paris, Larousse, Ahmed SILEM (dir.); A. KAUFMANN, "Pour une sociologie de la communication scientifique", *Réseaux*, n° 58, mars-avril 1993.

grise, édition électronique) sont affectés d'un moindre coefficient de positivité.

L'appréciation, certains diraient le filtrage, par les "pairs" est donc un des critères fondamentaux pour déterminer qui est savant et qui ne l'est pas, ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas. Cependant la scientificité ne peut être déduite des seuls critères internes à la science, comme a pu, par exemple, le soutenir Karl Popper avec le célèbre critère de la "falsifiabilité", ou avant lui, Gaston Bachelard avec l'"exigence de rupture". Elle est également une pratique sociale faisant intervenir de multiples négociations¹, ainsi que des luttes et des conflits issus de la concurrence entre les chercheurs et entre les institutions.

Une des clés de compréhension de la nature et de la spécificité de la communication scientifique fait appel à l'analyse du champ scientifique dans les termes posés par Bourdieu dans un article célèbre:

Le champ scientifique comme système des relations objectives entre les positions acquises (par les luttes antérieures) est le lieu (c'est-à-dire l'espace de jeu) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social, ou si l'on préfère, le monopole de la compétence scientifique, entendue au sens de capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé².

Dans cette perspective, la "communauté scientifique" et le "collège invisible", avatars modernes de la "cité des savants", présentés comme des lieux "en marge de la cité sociale" et de ses contraintes, pour parler comme Bachelard³, sont des constructions idéologiques qui masquent des luttes dont l'intensité et les enjeux excèdent largement le terrain des idées ou de la pensée, occultant par là même des

¹ M. CALLON (dir.), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989. B. LATOUR, S. WOOLGAR, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1988; B. LATOUR, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

² P. BOURDIEU, "La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison", *Sociologie et Sociétés*, n° 7, 1975, p. 91-92.

³ Bachelard définissait l'"engagement" du savant comme une ascèse. G. BACHELARD, *Le rationalisme appliqué*, Paris, P.U.F., 1975, p. 22.

combattants parlant du haut (ou du pied, c'est selon...) de la position qu'ils occupent dans l'édifice scientifique et dans la société.

Par conséquent, si la communication entre chercheurs n'a rien à voir avec un échange pacifié, fondé sur la compréhension mutuelle, en raison par exemple, de la référence à des intérêts supérieurs communs, les stratégies de communication sont aussi des stratégies de lutte. Bourdieu ramène ces dernières, un peu brutalement car il existe des interstices où l'on peut se glisser, à trois formes majeures: la "conservation" aux fins de reproduction, pratiquée par les "dominants", la "succession" (on s'impose en se posant) et la "subversion" où l'on s'impose en s'opposant dévolues aux "prétendants"¹. Il faudrait peut-être ajouter, du moins pour le jeune chercheur, la conquête du passeport pour entrer dans le champ car l'obtention de ce (passe) droit n'est pas nécessairement liée à la mise en œuvre d'une stratégie tranchée de succession ou de subversion, surtout lorsque ledit champ est faiblement structuré par les autorités individuelles et collectives légitimes, ce qui est le cas de disciplines ou de sous-disciplines nouvelles et/ou transversales.

Appliquée à la revue, l'approche ne manque pas d'intérêt. Outre le fait qu'elle la constitue en lieu de pouvoir², de régulation et de contrôle social, elle permet d'éclairer sous un angle différent quelques pratiques visibles, tel le filtrage des comités de lecture ou des rédactions, et de comprendre des phénomènes moins évidents, comme l'auto-élimination des auteurs ou des lecteurs car tous "sélectionnent consciemment ou inconsciemment les lieux de publication en fonction de l'idée qu'ils se font de leurs normes"³. On pourrait ajouter, sans trahir Bourdieu, que les chercheurs soumettent les propositions de publication en fonction de la manière dont ils situent la revue et se situent eux-mêmes dans le champ scientifique.

La lecture régulière d'une revue relève également d'une opération de distinction qui prend sa source dans les représentations du champ et de sa structuration ainsi que dans les pratiques des acteurs "de référence". Elle peut aussi découler d'un *habitus*: ainsi, par

¹ P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 103-105.

² D'abord parce que la revue est une autorité de référence dans le champ scientifique servant de chambre de contrôle et d'enregistrement, ensuite car elle permet la prise de parole, enfin parce qu'elle exprime et reproduit des inégalités (par exemple, en traitant différemment le maître à penser et le second couteau –il est vrai que le premier lui fait honneur en lui *donnant* un article–, ou en multipliant les règles de préséance).

³ P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 104, note 23.

exemple, on lira plus volontiers les revues de sa discipline ou de son école de pensée, pas seulement en raison de leur qualité intrinsèque évaluée en fonction des normes dominantes, mais parce qu'on y reconnaît un certain nombre de signes et que l'on finit par s'y reconnaître. Combien de revues de sciences sociales et humaines, autrefois prestigieuses en raison de leur rôle fondateur et de leur capacité à animer le débat scientifique, doivent-elles leur survie à un *habitus* déclenchant quasi automatiquement le réabonnement des institutions, mais aussi une avalanche de citations dans d'autres publications savantes.

B. Sur et sous le contrat de lecture

A partir du moment où un texte est produit par un chercheur et reçu par un autre, s'il fait sens pour chacun, ce qui suppose qu'il réponde à la fois aux usages et contraintes en vigueur dans le champ scientifique ou encore à certaines conditions discursives, on peut postuler l'existence d'un contrat de lecture, variante du contrat de communication défini ainsi par Patrick Charaudeau: "il faut que les partenaires puissent reconnaître «qui» ils sont en tant qu'êtres communicants, ce «pour quoi» ils communiquent, ce «à propos de quoi ils communiquent» et dans quelles «circonstances physiques» ils communiquent"¹. Pour sa part, Yveline Lévy-Piarroux, parle de "pacte scientifique" impliquant "une corrélation d'attitude entre les deux parties telle que chacun sache où il en est et, en l'espèce, qu'un dialogue éventuel puisse s'instaurer"². La lisibilité et la compréhension d'un texte reposent donc sur une coopération scripteur/lecteur présupposant que les deux parties sont plus ou moins en phase sur "ce dont on parle" et que chacun sait à quoi s'en tenir sur la place de l'autre. Cette relation de confiance est d'une certaine façon contrôlée par les autorités du champ, via les comités de lecture et de rédaction.

En raison de l'importance et de la spécificité de son paratexte –ensemble des éléments placés par la rédaction et les auteurs "autour" du texte proprement dit afin de faciliter l'interprétation de l'implicite–

¹ P. CHARAUDEAU, "Le discours publicitaire, genre discursif", *Mscope*, n° 8, septembre 1994, p. 35. Cf. aussi du même auteur, *Langage et discours*, Paris, Hachette Université, 1993, p. 50-53.

² Y. LÉVY-PIARROUX, "Les notes donnent le ton", *Espace Temps*, n° 47/48, 1991, p. 22-23.

et du recours à des langages spécialisés, la revue savante met en œuvre un contrat de lecture particulier. Ce dernier exprime autant la volonté d’“enrôlement de lecteur”, pour parler comme Callon et Law¹, que l’existence d’un espace d’intercompréhension entre acteurs ayant en commun un savoir et un savoir-faire discriminants. Ce lieu devient espace d’exclusion pour ceux qui relèvent d’autres univers: “Que nul n’entre ici s’il n’est géomètre”, proclamait Socrate...

Le paratexte de la revue (titre, composition des comités de rédaction et de lecture, notoriété du directeur de publication², prestige de l’institution de rattachement...) et de chaque article (titre, qualité et appartenance institutionnelle de l’auteur, notes auctoriales, références bibliographiques, schémas, tableaux, résumés...) ainsi que ce à quoi ils renvoient, en particulier sur le plan symbolique, ont pour fonction principale soit de multiplier les signes de reconnaissance réciproque de la rédaction, des auteurs et des lecteurs, soit d’informer et de permettre de se situer, soit de fournir des arguments d’autorité institutionnelle ou scientifique (recours aux mathématiques, références implicites ou explicites à certains auteurs ou travaux...) compris par les lecteurs. Car ce sont en fin de compte ces derniers –en fait, les concurrents– après les arbitres et les rédactions, qui légitimeront les nouvelles propositions et les auteurs.

Le refus du langage commun/profane, au profit d’un langage spécialisé/savant, n’est pas seulement lié à la volonté de se démarquer du “grand nombre”, même si cette préoccupation, rarement formulée et encore moins théorisée (sauf par les apologues de la “cité des savants”) n’est jamais absente. Il résulte fondamentalement de l’affirmation d’une identité scientifique, de la volonté de conformer sa manière d’écrire à la représentation dominante de la démarche scientifique (“l’exigence de rupture” de Bachelard) et à la nécessité d’adopter une posture compatible à la fois avec les catégories de l’esprit, la rationalité, la logique (Leibnitz rêvait d’un alphabet spécial pour les pensées humaines...) et les normes académiques. Bourdieu est connu pour ses mises en garde répétées contre les métaphores, le style narratif, les pièges du langage ordinaire, bref tout ce qui “réduit l’individu construit à l’individu concret”³.

¹ M. CALLON, J. LAW, “On interest and their transformation: enrolment and counter-enrolment”, *Social Studies of Science*, vol. 12, 1982, p. 615-625.

² Ne dit-on pas, par exemple d’*Actes de la recherche en sciences sociales* qu’elle est la “revue de Bourdieu”?

³ P. BOURDIEU, *Choses dites*, Paris, Éd. de Minuit, 1987.

Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le caractère heuristique de la production exprimée par un texte, c'est aussi l'existence des disciplines de sciences sociales et humaines: "le vocabulaire technique est indispensable... la sociologie en a un besoin particulier puisqu'elle parle d'un objet dont tout le monde parle n'importe comment avec la conviction d'avoir la science infuse"¹. Il s'agit donc d'une rupture avec la doxa, "rapport d'adhésion immédiate au monde"². Selon Martine Perrot et Martin de la Soudière, qui font volontiers référence à la métaphore du "contrôle des frontières": "effets de science et stratégies territoriales seraient donc les deux ressorts de l'écriture et du style par lesquels beaucoup de travaux en sciences humaines s'imposeraient"³.

Enfin, le contrat de lecture des revues académiques repose sur un implicite ritualisé, codé, identique pour l'auteur et le lecteur, et constitué par des contraintes socio-langagières qui ne se comprennent que par référence aux circonstances mêmes du discours. Ainsi, par exemple, à l'opposé de l'article de vulgarisation, où il s'agit souvent d'accrocher le lecteur par une démonstration didactique (réputée équivalente à la démonstration scientifique) faisant largement appel à la reformulation, l'analogie, la métaphore, la schématisation, aux signes non linguistiques (visuels), l'article scientifique, écrit dans un langage spécialisé, laisse volontairement dans l'ombre des éléments de la démonstration importants ou des références essentielles pour le seul motif qu'ils sont censés être sus de tous (connivence discursive).

Puisque le texte ne dit pas tout, le lecteur utilise ce qu'il (re)connaît (par exemple les réseaux sémantiques inscrits dans la discipline qui constituent autant de "régularités"), ce qu'il a intériorisé et qu'il est capable, à partir du dispositif mis en place par l'auteur, d'associer à ses propres connaissances pour construire ce qu'il ne sait pas⁴. Connaissant une partie des savoirs, des relations entre les pro-

¹ IDEM, "Contre les divisions scolastiques", *Actes des Assises Culturelles*, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, 1990, p. 33.

² *Ibidem*.

³ M. PERROT, M. DE LA SOUDIÈRE, "L'écriture des sciences de l'homme: enjeux", *Communications*, n° 58, 1994, p. 8. Ces auteurs admettent par ailleurs l'existence d'autres enjeux produisant d'autres façons d'écrire: mise en évidence de la subjectivité du chercheur (ethnologie), dialogue avec l'Autre, être vivant (ethnologie) ou disparu (histoire).

⁴ G. Bachelard estime cependant que les métaphores sont moins dangereuses quand la science s'est déjà constituée. Elles peuvent même être utiles pour illustrer un modèle: G. BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1989, p. 81 et sv.

ductions et entre les chercheurs, il réagit par ailleurs moins comme lecteur que comme chercheur, de telle sorte que les critiques qu'il adresse aux auteurs et aux rédactions sont souvent en rapport avec les enjeux scientifiques ou avec les conditions d'entrée ou de maintien dans le champ.

On peut également mentionner le recours aux techniques et procédés les plus courants, étudiés par la linguistique ou l'analyse de discours: mobilisation de la langue pour son compte (énonciation), organisation interne du texte destinée à orienter la lecture, réponse à des objections que l'on formule soi-même... et argumentation comme facteur de cohérence discursive aux fins de convaincre.

C. La science comme argumentation?

A travers son discours et la forme qu'il revêt, plus spécialement dans les revues, le chercheur montre qu'il s'inscrit dans une controverse en même temps qu'il appartient à une "communauté" dont il a intégré les savoirs, les savoir-faire, les normes, les représentations. Son but n'est pas seulement de prendre la parole pour être reconnu, mais aussi de convaincre. L'efficacité est donc particulièrement recherchée. D'où la référence appuyée de nombreux analystes à la rhétorique, et plus particulièrement, à l'argumentation, pour rendre compte de certains aspects du débat scientifique.

Selon Dominique Maingueneau, "l'argumentation se définit comme une action complexe finalisée; cette fin coïncide avec l'adhésion de l'auditoire à une thèse présentée par le locuteur et donnant lieu à un enchaînement structuré d'arguments"¹. On comprend, dès lors, qu'il est malaisé, à l'intérieur d'un texte scientifique destiné aussi à convaincre, d'établir une distinction tranchée entre ce qui relèverait de l'ordre de l'explication (répondre à une question de recherche en dévoilant le "caché" à travers un dispositif théorico-empirique) et ce qui appartiendrait à celui de l'argumentation, de l'influence, de l'adhésion. Cette difficulté a servi de terreau à plusieurs courants – de Popper à la pragmatique, en passant par quelques représentants de la sociologie des sciences – soutenant que le discours scientifique avait recours aux mêmes procédés que n'importe quel autre discours. Pour

¹ D. MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, 1976, p. 163.

sa part, Jacques Rancière montre, à propos de l'histoire, que certains courants et non des moindres –il fait surtout référence à l'École des Annales– ont largement fait usage de l'argumentation pour “agir avec des mots” contre d'autres courants ou d'autres disciplines, puis pour maintenir les positions acquises¹.

Que la lutte soit ou non une composante essentielle du champ scientifique, le débat savant est peu ou prou présenté comme un échange intersubjectif, une conversation que l'on conduit selon les procédures habituelles destinées à enrôler le chercheur ou l'auditeur. A la limite (cf. Latour), le fait scientifique est analysé comme construit essentiellement à partir de la négociation et de la persuasion tant au niveau des discussions intermédiaires qu'à celui de la présentation finale des résultats. Dans cette perspective, le savoir est érigé en savoir-faire².

Quelle que soit la place du “faire communicatif ou persuasif”, pour employer les termes habituels des sémioticiens, ainsi que les stratégies communicationnelles des chercheurs dans le discours scientifique, la transmissibilité de ce dernier pose la question des destinataires à des niveaux autres que ceux qui intéressent les sciences du langage et du discours.

II. Figures du lectorat, évaluation de la notoriété

Puisqu'une des particularités formelles de la revue académique est d'être réalisée intellectuellement par des chercheurs pour des chercheurs, ces derniers pouvant à leur tour devenir des auteurs, voire des membres de sa rédaction, il paraît logique de s'intéresser aux “destinataires” et, au-delà, aux communautés scientifiques concernées.

D'autant que l'objectif officiel des auteurs et de la rédaction est moins de communiquer *aux* chercheurs que de communiquer *avec* eux, la rétroaction se manifestant alors, par des voies indirectes telles que la citation ou la réponse dans un autre texte écrit ou oral, public

¹ J. RANCIÈRE, *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992.

² Pour la présentation critique de certaines de ces thèses, cf. R. BAUTIER, *Rhétorique et communication*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 1994, p. 71-130.

ou privé. Ce qui pourrait laisser supposer que les chercheurs écrivent autant pour être lus et “utilisés” que pour être publiés.

A. Approches du lectorat

1. Lecteurs et lecture

Dans la mesure où elle est spécialisée, voire très spécialisée quand elle relève d'une sous-discipline ou d'un champ de recherche peu étendu, la revue scientifique s'adresse en priorité à une fraction de la population des chercheurs, celle qui est constituée par l'ensemble des spécialistes de la discipline. Ajoutons à ces derniers les chercheurs qui ont un intérêt, en raison de la nature de leurs travaux, à se tenir informés des recherches réalisées à leur périphérie ainsi que les étudiants qui ont atteint un certain niveau de qualification (3^{ème} cycle le plus souvent).

Or ce public potentiel est restreint puisqu'il se limite à un vivier dont on sait que la taille est étroitement contrôlée, sauf pour les étudiants, mais ces derniers ne sont pas les plus forts lecteurs de revues, ainsi que le révèlent de nombreuses enquêtes¹. Par ailleurs, il existe un écart notable entre le public potentiel et le public réel, puisqu'il est clair que chaque chercheur ne référence pas ou ne lit pas tous les périodiques susceptibles de le concerner. Quant aux chercheurs étrangers, plusieurs obstacles se dressent devant eux, à commencer par ceux de la langue ou de l'indexation dans les banques de données, catalogues et autres documents secondaires mis à leur disposition dans chaque pays.

Jusqu'à présent, nous n'avons employé que le terme “public” et, qui plus est, au singulier. Or cette indifférenciation est gênante dès lors que l'on souhaite aller au-delà des analyses de surface. En fait, il vaudrait mieux parler des publics dans la mesure où l'on peut formuler les hypothèses de pratiques et de stratégies multiples mais aussi d'une réception différenciée. Ces hypothèses renvoient à la place occupée par chacun dans le champ, aux représentations, aux inégalités

¹ Cf. F. SUBLET, Y. PRETEUR, “Les pratiques de lecture des étudiants en lettres et sciences humaines”, *Les Dossiers de l'Éducation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n° 16, janvier 1989. Pour une approche plus générale de la lecture étudiante, Ministère de la recherche et de la technologie, “Enquête sur les étudiants et le livre universitaire: besoins, pratiques et opinions”, *Cahiers de l'Économie du Livre*, n°7, 1991.

des savoirs... Ces différences s'expliquent également par les phénomènes de résonance cognitive et de clôture informationnelle, ainsi que par la résistance à l'information, ces actes sociaux de sélection de l'information liés au vécu du sujet. Dès lors, toute approche scientifique nécessite la (re)construction des différentes figures du public.

La notion de lecteur est plus riche que celle d'acheteur (du moins par rapport à l'objet défini ici), puisqu'elle va au-delà de la prise en compte d'un acte économique¹; en même temps, le lectorat désigne une population plus large que celle des consommateurs (au sens économique du terme), un même exemplaire pouvant être consulté par plusieurs individus (pour les revues scientifiques, l'abonnement institutionnel est fréquemment supérieur à 60% du total des abonnés²). Elle est également plus précise que la notion de public, dans la mesure où elle fait référence à une pratique et à une situation sociales spécifiques, la lecture. Bien évidemment, l'hypothèse d'une réception et de pratiques différenciées, évoquée plus haut, est également opératoire, de sorte qu'il vaut mieux parler d'un lectorat à plusieurs figures.

Contrairement à l'idée reçue, la lecture est une situation sociale, c'est-à-dire une activité fondamentalement collective, même si un texte est toujours écrit par un ou quelques auteurs et lu par une personne à la fois. D'une part, chaque lecteur sait qu'il n'est pas seul à le lire: ailleurs, d'autres se livrent, se sont livrés ou se livreront à la même activité. D'autre part, et pour aller dans une direction autre que celle induite par les recherches de type linguistique autour du contrat de lecture (cf. supra), on peut formuler l'hypothèse, sinon d'une interaction, du moins d'une coopération à différents niveaux entre l'auteur, son environnement immédiat, le milieu scientifique, le lecteur-chercheur, mais également la rédaction (composée quasi exclusivement de chercheurs), les techniciens, l'éditeur, les diffuseurs, les libraires (...). Tous ces acteurs pèsent, à des degrés divers, tant sur la production que sur la réception, d'où l'existence d'ajustements multiples, formels ou informels.

¹ Au-delà de sa dimension économique, l'abonnement traduit une reconnaissance mutuelle, voire une connivence. On a pu parler de l'"esprit Annales" à propos du lien entre les lecteurs les plus fidèles et l'équipe de rédaction de cette revue d'histoire, "esprit" qui allait (va?) au-delà de la simple adhésion à un courant.

² Sur tous ces points et, plus généralement, sur la dimension économique des revues, cf. R. BOURE, "De quelques aspects économiques des revues scientifiques en sciences sociales et humaines", in B. DIDIER, M. C. ROPARS (dir.), *Revue et recherche, op. cit.*, p. 45-61.

2. *Quelles recherches?*

Les recherches centrées sur les lectures professionnelles, c'est-à-dire les lectures réalisées en contexte de travail et qui s'exercent prioritairement à l'égard d'écritures professionnelles, donc d'écrits spécialisés¹, sont rares.

Dans les sciences humaines et sociales, la lecture d'écrits savants et secondairement professionnels ou de type "essayiste" est un élément essentiel du travail du chercheur. La compréhension de cet acte social renvoie au champ scientifique, à la spécificité de chaque discipline et à ce qu'il est convenu d'appeler les identités professionnelles des chercheurs. La production et la lecture d'écrits ont une importance stratégique pour la finalité proprement scientifique du travail, la carrière des chercheurs et la reproduction des institutions dont ils dépendent. L'écrit scientifique peut, à certains égards et en raisonnant par analogie avec l'économie, s'analyser comme un *input*, un bien intermédiaire, dans la production des connaissances, des carrières et de la légitimité.

Malgré leur inadaptation à notre objet, les enquêtes sur la lecture des Français sont porteuses d'une leçon qui doit nous faire réfléchir. On peut noter, en effet, l'utilisation croissante des méthodes ethnographiques fondées sur l'observation directe réalisée grâce à l'immersion du chercheur et l'étude de biographies.

S'agissant d'étudier les lecteurs de revues, les approches qualitatives nous paraissent adaptées au sujet d'analyse. En effet, en ce qui concerne les études quantitatives, les difficultés liées au recueil des données², puis à leur traitement, ainsi que la taille des moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour les mener à bien rendent leur réalisation difficile. De plus, pour des raisons de fond, ces données, relatives aux comportements, aux motivations et aux représentations, ne sont pas adaptées pour analyser la revue comme

¹ Sur les écritures professionnelles, cf. les n° 11 (1990) et 13 (1992) d'*Études de communication* consacrés au thème: "Pratiques d'écriture et champs professionnels", Université de Lille 3.

² Dans une (sous)discipline en émergence, donc numériquement faible, il est possible d'interroger la quasi-totalité de la population. Dans une discipline ancienne, sous réserve d'existence d'annuaires, par exemple créés par une société savante représentative, on peut considérer que la liste de ses membres constitue un échantillon satisfaisant. En ce sens, et à partir de l'annuaire de l'Association française de science économique, voir C. MONEDERO, *La Revue d'Économie politique*, mémoire, Perpignan, Université de Perpignan, 1990 et P. JEANNIN, "Auteurs et articles de la Revue Économique (1980-1990): une analyse comparative", *Revue Économique*, vol. 44, n° 1, janvier 1993.

un “monde vécu” et pour comprendre comment les lectorats sont institués comme tels.

Dans cette perspective, les techniques fondées sur des entretiens sont certainement pertinentes. Elles ont d’ailleurs été utilisées de façon féconde dans des études relatives à d’autres pratiques culturelles¹. On peut, en sus, développer des études monographiques ou générales; mais dans ce dernier cas, il convient de se limiter à un panel de revues comparables, par exemple à l’intérieur d’une même (sous)discipline ou d’un même domaine de recherche interdisciplinaire, l’hypothèse forte étant que la lisibilité et la compréhension d’un texte sont associées au champ disciplinaire et, à un degré moindre, au domaine de recherche:

chaque champ disciplinaire assure une régulation des discours qui le constituent. Ces discours s’organisent autour des concepts centraux et en fonction des types de réseaux conceptuels fréquemment rencontrés dans le champ. Ils sont aussi tributaires des formes sociales de la communication reconnues dans le champ².

Parmi les interrogations possibles, il est utile de chercher à connaître les conditions matérielles et sociales de la lecture scientifique ou d’examiner les pratiques, les représentations et les stratégies des lecteurs, à travers ce qu’en disent les lecteurs eux-mêmes. On peut, dans cette perspective, au sein des populations de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés, repérer puis qualifier les pratiques en fonction de critères élaborés par ailleurs (bricolage –constitution de boîtes à outils scientifiques–, braconnage...), dresser des typologies de stratégies informatives ou de comportements (reconnaissance, connivence, confiance...), se demander si les chercheurs ont une démarche rationnelle ou analysable à partir de la rationalité limitée de H. Simon.

Mais il est tout aussi indispensable d’interroger les responsables de revues à propos de leur rapport aux lecteurs. D’abord parce que revue et lectorat se construisent mutuellement, ensuite parce qu’il est utile de comparer les représentations des “producteurs” et des

¹ Dans le cas d’une étude relative à l’utilisation des équipements culturels, cf. A. HUET, “Théorie et pratique de l’évaluation culturelle et socio-culturelle à Rennes. Esquisse d’une méthode”, *Les Papiers*, n° 6, automne 1989, p. 193-197.

² A. BÉGUIN, *Lecture et lisibilité des manuels d’histoire*, thèse de sciences de l’information et de la communication, Université de Lille 3, novembre 1994.

“utilisateurs” : vivent-ils leur revue comme un outil de reproduction ou de dynamisation? Cherchent-ils à conserver une certaine distance vis-à-vis des lecteurs ou, au contraire, à développer divers types de relations? Comment construisent-ils les différentes figures de leur lectorat et décomptent-ils les lecteurs? Comment conçoivent-ils la rétroaction revue (ou auteur)-lecteur? Où situent-ils leur titre dans la discipline, puis par rapport aux autres périodiques? Comment analysent-ils les médiations à travers lesquelles se réalisent les ajustements entre leur politique d’“offre” et ce qu’ils perçoivent des différentes “demandes”, celles du milieu, des abonnés, des lecteurs? Il est sans doute également fécond d’examiner comment les rédactions se représentent et vivent le compromis entre les aspects scientifiques de leur produit et les aspects non-scientifiques: la sociabilité, les réseaux de coopération et de connivence, les conflits institutionnels et personnels, la place qu’ils accordent à leur savoir-faire institutionnel ou à la dimension économique et gestionnaire de leur activité.

B. Évaluation de la notoriété

1. Notoriété: de quoi parle-t-on?

La notoriété, concept multidimensionnel, renvoie au fait d’être connu d’une manière certaine par un grand nombre de personnes (aspect plutôt quantitatif) et, qui plus est, de manière avantageuse (dimension qualitative). Ce terme est alors voisin de bonne réputation, de renommée. Par conséquent, la notoriété d’une revue fait référence à des éléments tels que les représentations dont elle est l’objet et/ou qu’elle véhicule dans le champ scientifique, mais aussi à la politique éditoriale de la rédaction, à la politique commerciale de l’éditeur ou encore aux pratiques des chercheurs.

Dans cette acception, notoriété signifie reconnaissance (voire légitimité) et cette dernière renvoie aux valeurs, normes et pratiques qui traversent la “communauté scientifique”. On peut très bien reconnaître et accepter la notoriété d’une revue sans jamais l’acheter, la lire, la consulter, lui proposer un article, utiliser son contenu. A l’inverse, on peut faire référence aux articles qu’elle publie uniquement en fonction d’une stratégie de publication ou de carrière (référence obligée ou incantatoire, “renvoi d’ascenseur”...).

2. Comment appréhender la notoriété d'une revue?

Posée en ces termes, la question produit peu de sens et en appelle d'autres destinées à la préciser et à la contextualiser. En effet, les réponses ne peuvent s'envisager en dehors du projet qui l'a suggérée et dans lequel elle s'inscrit. Cela revient alors à se demander quels sont les enjeux d'une telle étude.

Il n'est pas possible de se contenter de critères tels que le tirage, le total des ventes, le rapport ventes/tirage (...), même s'il s'agit d'indicateurs utiles. Il semble que l'évaluation de la notoriété ne puisse pas faire l'économie d'une approche multi-référentielle. La "dimension scientifique" s'impose d'emblée. Elle se réfère elle-même à un ensemble de normes et de valeurs cognitives acceptées par une large majorité de chercheurs. En effet, la référence à la valeur scientifique peut renvoyer aussi bien aux "vieilles dames dignes" que sont les revues dites de "référence" qu'aux revues "innovantes" dont la notoriété repose sur la capacité à publier rapidement des travaux marginaux "de qualité" remettant en cause certains fondements théoriques ou expérimentaux des disciplines. La dimension institutionnelle est aussi un "facteur" à prendre en compte dans l'analyse de la notoriété d'une revue puisqu'elle influence l'appréciation des chercheurs. Elle permet d'interpeller la revue en tant que "lieu de pouvoir" plus ou moins reconnu. Dès lors, il est possible d'interroger les approches les plus couramment pratiquées pour vérifier si elles prennent en compte cette multi-référentialité.

a. Les approches bibliométriques

Depuis les études de "statistique simple" de Cole et Eales¹ visant à montrer les fluctuations de l'intérêt pour l'anatomie, de nombreux travaux ont perfectionné l'approche bibliométrique en proposant des outils mathématiques de plus en plus diversifiés et sophistiqués². La création à Philadelphie, au début des années 1960, de l'Institute for Scientific Information (ISI) et de ses principaux outils (dont le célèbre *Journal Citation Report -JCR-* qui recueille chaque année les citations dont font l'objet 4.200 revues) a ouvert la voie à des

¹ F. J. COLE, N. B. EALES, "The history of comparative anatomy: a statistical analysis of the literature science progress", *Science Progress*, vol. 11, 1917, p. 578-596.

² Pour une présentation rapide de ces travaux, cf. J. P. COURTIAL, *Introduction à la scientométrie*, Paris, Economica, 1990; M. CALLON, J. P. COURTIAL, H. PENAN, *La scientométrie*, Paris, P.U.F., coll. "Que sais-je?", 1993; T. LAFOUGE, "Bibliométrie: esquisse d'un panorama", *Sciences de la Société*, n° 29, 1993, p. 99-110.

recherches quantitatives s'intéressant à la revue en tant qu'"unité d'analyse". Ainsi, une première démarche consiste à étudier les revues en fonction d'indicateurs univariés: chacune est soumise à une mesure selon une dimension retenue afin d'établir un classement ou une comparaison. Une seconde démarche utilise les indicateurs relationnels. Les comparaisons entre revues s'effectuent alors à partir des facteurs permettant de préciser les ressemblances et les dissemblances. Ainsi, par exemple, les chercheurs du CRRM (Université Saint-Jérôme, Marseille) établissent-ils des cartographies de thèmes et de spécialités afin de mettre en évidence les complémentarités, similitudes et différences entre revues.

On peut également apprécier la notoriété à travers des critères tels que la répartition des différents types d'articles (synthèse, méthodologie, étude empirique, notes de recherche...) afin d'établir la proportion de textes "nobles", la ventilation des domaines de recherche (certains sont plus confidentiels que d'autres), la répartition géographique et institutionnelle des auteurs (les universités et les laboratoires n'ont pas le même prestige), ou bien se demander, en se référant aux lois de Lotka et de Price relatives à la distribution des auteurs, si le nombre excessif d'articles écrits par quelques auteurs n'est pas susceptible de nuire à la réputation de tel ou tel périodique. Deux indices, mis au point en 1969 à l'ISI par Eugène Garfield¹ complètent la panoplie bibliométrique: le facteur d'impact qui représente le nombre de citations dont bénéficie la revue pour des articles publiés les deux années précédentes et l'indice d'immédiateté qui fait référence au nombre de fois où d'autres revues ont cité, la même année, des articles de la revue étudiée. On perçoit aisément l'usage qui peut être fait de tels indicateurs par les institutions dispensatrices de subventions...

Les approches bibliométriques ont suscité de multiples critiques². Ainsi, celles adressées à la "méthode des citations" font état d'un certain nombre de biais:

¹ E. GARFIELD, *Citation indexing: its theory and application in science, technology and humanities*, New-York, John Willey, 1979.

² M. G. SURAUD, *La scientométrie face à l'émergence d'un concept. L'incertaine évaluation de la recherche*, Toulouse, LERASS, ronéo, 1994.

- importance de l'auto-citation (10 à 30% du total des citations)¹ et de la "citation renvoi d'ascenseur" ("je te cite, tu me cites");
- différences de nature entre les citations rendant délicates les comparaisons: par exemple, certaines se rapportent à des critiques formulées à l'encontre du texte cité, tandis que d'autres expriment un accord²;
- existence de pratiques relativement étendues: on cite plus volontiers des travaux nationaux qu'étrangers³; on fait plus volontiers référence aux travaux de chercheurs renommés afin de mieux convaincre de la solidité de ses arguments⁴ ou de ménager des collègues susceptibles d'intervenir un jour dans sa carrière;
- le taux de citations est souvent fonction du type d'article⁵.

En outre, les travaux réalisés à partir des citations s'appuient sur les références du *JCR*, seule base de données indexant les citations. Or le choix des revues indexées par l'ISI est sujet à caution⁶, ne serait-ce qu'en raison du fait que cet institut sélectionne surtout des revues anglo-saxonnes.

Ainsi, si les approches quantitatives fournissent des informations sur la dynamique des revues, leurs résultats sont contestables et demandent donc à être vérifiés par d'autres méthodes.

b. Une démarche qualitative

Nous partons de l'hypothèse que la notoriété peut s'analyser à partir des représentations des chercheurs (ceux qui "font" et ceux qui lisent la revue), étant entendu que ces dernières prennent en partie leur source dans la structuration, les usages et les normes, d'une part, du

¹ B. MAC ROBERT, M. MAC ROBERT, "Problems of citations analysis: a critical review", *Journal of American Society for Information Science*, vol. 40, n° 5, 1989, p. 342-349.

² E. NADEL, "Commitment and cocitation — An indicator of incommensurability in patterns of formal communication", *Social Studies of Science*, vol. 13, n° 2, 1983, p. 255-283.

³ K. STEVEN, F. NARIN, *National Citation Indicators based on citing Year: the citation time anomaly*, New-Jersey, Haddon Heights, Rapport, C.H.I.

⁴ J. P. COURTIAL, *op. cit.*, p. 137.

⁵ B. C. PERITZ, "Are methodological papers more cited than theoretical ones?", *Scientometrics*, vol. 5, n° 4, 1983, p. 211-218.

⁶ J. VLACHY, "Citation histories of scientific publications. The data source", *Scientometrics*, vol. 7, n° 3, 1986; R. RICE, C. L. BORGMAN, D. BEDNARSKI, P. J. HART, "Journal to journal citation data: issue of validities and reliability", *Scientometrics*, vol. 15, n° 3, 1989, p. 257-282.

champ scientifique, d'autre part, de leur domaine de recherche spécifique et/ou de leur discipline. Dès lors, il paraît possible de déterminer deux catégories d'invariants:

- ceux liés à la dynamique interne de la revue: autorité scientifique des comités de rédaction et de lecture, répartition du travail et du pouvoir au sein de la rédaction, prestige de l'institution de rattachement, façon dont les responsables conçoivent et vivent leur rôle de contrôle et d'enregistrement de la production scientifique et leur pouvoir éditorial (rigueur de la procédure de sélection des articles, nombre d'articles reçus, pourcentage d'articles refusés et d'articles modifiés suite aux remarques des arbitres et de la rédaction...), savoir-faire de la rédaction (gestion des relations avec les auteurs, le milieu, l'éditeur, les autres revues; politique promotionnelle)...
- ceux liés à la dynamique externe de la revue: la fraction des chercheurs immédiatement concernée par la revue est un déterminant important de la notoriété. C'est en partie elle qui accepte, construit et propage la notoriété en fonction des conditions imposées par le champ et la discipline. Ainsi, par exemple, la nécessité de faire circuler rapidement les travaux en raison soit d'objectifs de carrière, soit d'enjeux scientifiques ou institutionnels permet-elle à des revues, spécialisées dans la publication de la "recherche à chaud" de bâtir une notoriété malgré des faiblesses évidentes.

Il faut également prendre en compte les représentations et les pratiques des autorités individuelles et collectives de la discipline qui gèrent les carrières, évaluent les laboratoires, sélectionnent les projets de recherche, donnent leur avis sur le financement des revues...

Toute approche qualitative s'intéressant aux représentations et aux usages doit nécessairement saisir ces deux dimensions, ce qui suppose une bonne connaissance non seulement du champ scientifique en général et de la discipline ou du domaine de recherche en particulier (usages, conflits...), mais encore des pratiques et des politiques éditoriales spécifiques à chaque discipline et à chaque revue. En raison des difficultés, y compris concrètes, inhérentes à cette démarche, nous plaiderons volontiers en faveur de travaux soit monographiques, soit limités à une discipline ou à un domaine de recherche particulier. Il semble utile de recourir à des techniques d'investigation multiples telles que:

- l'étude de l'usage des revues dans des travaux scientifiques (thèses quand il s'agit de jeunes chercheurs, articles et ouvrages pour les chercheurs confirmés), par exemple en dépouillant notes et bibliographies: il s'agirait de repérer les revues et les articles les plus cités en tentant de comprendre les raisons de ces choix, ce qui suppose d'une part que l'on procède à de multiples vérifications dans les périodiques concernés, d'autre part que l'on interroge les chercheurs eux-mêmes, voire les auteurs (que pensent-ils de la façon dont leurs travaux sont utilisés?);
- l'enquête de type ethnosociologique: on pourrait chercher à comprendre, à travers des récits personnels –manière dont chacun rapporte ses pratiques et celles de son environnement– des auteurs, des lecteurs, des autorités légitimes (responsables d'équipes, membres du CNU, rédacteurs en chef...), les pratiques d'usage et les représentations¹. Outre la production de connaissances sur ces dernières, cette démarche permettrait d'identifier de multiples médiations dans le champ scientifique en général et disciplinaire en particulier.

Au terme de cette réflexion, nous avons conscience d'avoir davantage posé de questions qu'apporté des réponses précises tant sur les pratiques et les représentations du chercheur "construit" devant l'"outil périodique scientifique" qu'il utilise abondamment dans son activité professionnelle que sur la posture du chercheur "individu concret" confronté à l'"objet revue". Mais n'est-ce pas là l'intérêt et la limite d'un travail qui ne s'appuie pas sur une solide recherche empirique?

¹ Ce type d'enquête a déjà été utilisé pour analyser le rapport des téléspectateurs aux médias. Cf. S. PROULX, "Télévision et construction identitaire de familles immigrantes: une approche par les récits personnels de pratiques", Colloque *Recherche, arts et culture*, Montréal, ACFAS, 18-19 mai 1994.